

Cinéma Audio-visuel

Enseignement optionnel général



OBJECTIFS :

L'enseignement du cinéma-audiovisuel vise un triple objectif

La **connaissance du langage des images et des sons** et l'acquisition des éléments indispensables à toute expression créative par le cinéma et l'audiovisuel .

La **formation du spectateur et du téléspectateur** par un développement de la **sensibilité artistique et de l'esprit critique** et par l'acquisition d'outils d'analyse appropriés.

L'acquisition d'une culture cinématographique et audiovisuelle spécifique et la capacité de mettre cette culture en relation avec l'ensemble des savoirs et savoir-faire provenant des autres disciplines.

Un enseignement fondé sur une articulation entre approches pratique, analytique et culturelle

Il est ouvert à **l'ensemble des techniques de représentation** : photographie, enregistrement sonore, cinéma, télévision, vidéo, (son numérique, infographie, images de synthèse...).

Il prend en compte la diversité des productions de la **fiction au documentaire, du long au court métrage, du dessin animé au reportage**, du cinéma à la télévision, du cinéma expérimental au vidéo-art...

Il est conçu comme une **formation non seulement esthétique, mais aussi critique et civique.**

MODALITÉS :

Classe de Seconde, Premières et terminales Générales et Technologiques :

Horaire: 3 heures hebdomadaires

L'option poursuivie s'inscrit alors dans le contrôle continu de 1ère et Terminale (contrôle continu = 10% de la note finale du baccalauréat).

Le projet pédagogique s'organise autour de questions conçues pour instaurer une progression sur trois années. Il relie l'aspect culturel de l'enseignement aux activités de pratique et de création.

PROJET :

Réalisation d'exercices pratiques, de productions audiovisuelles

Participation à des festivals et rencontres avec des professionnels

Séances de cinéma avec notre partenaire « **les cinémas du palais de Créteil** » gratuites pour la sélection de 10 films annuels et tarif préférentiel qui est accordé à nos élèves (3 euros)

Cinéma Audio-visuel

Enseignement optionnel général



OBJECTIFS :

L'enseignement du cinéma-audiovisuel vise un triple objectif

La **connaissance du langage des images et des sons** et l'acquisition des éléments indispensables à toute expression créative par le cinéma et l'audiovisuel .

La **formation du spectateur et du téléspectateur** par un développement de la **sensibilité artistique et de l'esprit critique** et par l'acquisition d'outils d'analyse appropriés.

L'acquisition d'une culture cinématographique et audiovisuelle spécifique et la capacité de mettre cette culture en relation avec l'ensemble des savoirs et savoir-faire provenant des autres disciplines.

Un enseignement fondé sur une articulation entre approches pratique, analytique et culturelle

Il est ouvert à **l'ensemble des techniques de représentation** : photographie, enregistrement sonore, cinéma, télévision, vidéo, (son numérique, infographie, images de synthèse...).

Il prend en compte la diversité des productions de la **fiction au documentaire, du long au court métrage, du dessin animé au reportage**, du cinéma à la télévision, du cinéma expérimental au vidéo-art...

Il est conçu comme une **formation non seulement esthétique, mais aussi critique et civique.**

MODALITÉS :

Classe de Seconde, Premières et terminales Générales et Technologiques :

Horaire: 3 heures hebdomadaires

L'option poursuivie s'inscrit alors dans le contrôle continu de 1^{ère} et Terminale (contrôle continu = 10% de la note finale du baccalauréat).

Le projet pédagogique s'organise autour de questions conçues pour instaurer une progression sur trois années. Il relie l'aspect culturel de l'enseignement aux activités de pratique et de création.

PROJET :

Réalisation d'exercices pratiques, de productions audiovisuelles

Participation à des festivals et rencontres avec des professionnels

Séances de cinéma avec notre partenaire « **les cinémas du palais de Créteil** » gratuites pour la sélection de 10 films annuels et tarif préférentiel qui est accordé à nos élèves (3 euros)